



PROJET D'IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCÉLÉRATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Commune de Mirabeau



INTRODUCTION

Le développement des énergies renouvelables est vivement encouragé sur le territoire national.

L'état s'est engagé à augmenter la production d'énergies renouvelables à hauteur de 32 % de sa consommation d'énergie finale à l'horizon 2030.

Les objectifs fixés dans le SRADDET de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur sont ambitieux. Ils visent à faire de la région une région à énergie positive en 2050.

Notre commune, en accord avec la doctrine photovoltaïque du Parc Naturel Régional du Luberon, se positionne sur l'implantation de zones dédiées à l'énergie solaire photovoltaïque, contribuant ainsi à notre engagement envers un avenir plus durable.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Mirabeau, commune rurale située dans le Vaucluse, souhaite renforcer sa contribution aux énergies renouvelables. Notre objectif est d'augmenter significativement la part d'énergie solaire dans notre mix énergétique, réduisant ainsi notre empreinte carbone et promouvant une économie verte.

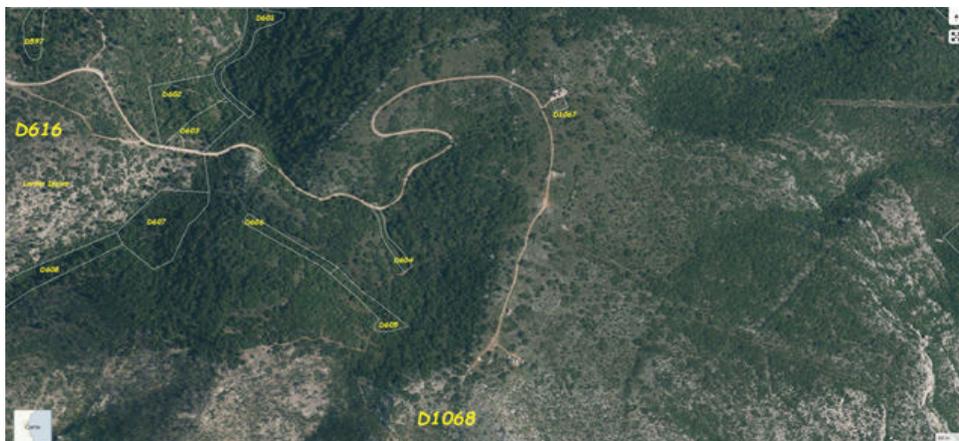
CHOIX DES EMPLACEMENTS

Des études approfondies ont identifié des zones propices à l'implantation de centrales photovoltaïques, tenant compte de critères tels que l'ensoleillement optimal, la disponibilité des terrains, et l'intégration harmonieuse dans le paysage local.

— LE SAINT SÉPULCRE

Propositions : d'une zone d'implantation de 3 à 5 hectares sur le plateau du Saint Sépulcre.

Sur les zones incendiées (A droite de la piste en montant) zone d'implantation jusqu'à 10 hectares





Présence sur le Saint Sépulcre de quatre pylons et de bâtiments distribuant une cinquantaine de stations de télécommunication dont Orange, Bouigues etc



■ Zone d'implantation



Présence d'une piste DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) pour prévenir le risque et garantir la protection des populations, des biens et du patrimoine forestier.
Présence de deux citernes.



Zone d'antennes radios et de télécommunications.
Présence de bâtiments

AVANTAGES POUR LA COMMUNE

Ce projet générera des emplois locaux, stimulera l'économie, et permettra aux citoyens de bénéficier d'une énergie plus propre et abordable.